

Nombre des conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 18

République Française - Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Haguenau

COMMUNE DE SESSENHEIM

67770 SESSENHEIM
Tél. 03 88 86 97 04 - FAX 03 88 86 05 77

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 FEVRIER 2021

Sous la présidence de M. Raymond RIEDINGER, Maire

Présents : MM Lucette ROBERT, Dominique BEDELL, Vanessa MACK
MM Valérie BECKER, Carole HERRMANN, Cinthya HIRSCH, Isabelle KIENTZ,
Michèle KUHN, André LARTIGUE, Robert METZ, Jean-Daniel MOCHEL, Gilbert
MOSSER, Grégory OLIVAS, Christian PARIS, Cécile SCHABER, Aurélia SUSS, ,
Christian ZACHER.

Absents : M. Stéphane WOLFF, donnant procuration à Mme Vanessa MACK.

La séance est ouverte à 20 h 00 heures, salle communale de la Mairie de Sessenheim

21-02/007 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Vu l'article 2541-6 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- désigne Mme Cinthya HIRSCH, conseillère municipale, secrétaire de séance.

21-02/008 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 JANVIER 2020 :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2020,

- approuve ce procès-verbal dans les rédactions et formes proposées,
- procède à sa signature.

21-02/009 – PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT RUE HENRI LOUX :

Le Maire accueille M. Philippe Maire de la société Terra Due, aménageur du lotissement situé rue Henri Loux et le présente au Conseil Municipal.

M. Philippe Maire retrace son projet d'aménagement dont la tranche 1 se compose de 104 habitations en respectant le schéma fixé par le règlement du SCOT.

Les travaux de dépollution sont en cours ; les premiers permis de construire devraient être déposés au 4^{ème} trimestre de l'année 2020.

21-02/010 – PERISCOLAIRE – ATTRIBUTION DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) :

Mme Lucette ROBERT rappelle au Conseil Municipal que les documents d'analyses des offres et le rapport de présentation édifié par la Commission DSP ont été transmis par mail aux conseillers municipaux en date du 22 janvier 2021.

Mme Lucette ROBERT retrace la chronologie de la procédure ainsi que les entretiens qui ont eu lieu avec les trois délégataires le 15 décembre 2020.

En date du 18 janvier 2021, la Commission DSP s'est réunie pour arrêter son choix et propose de retenir l'association AFICEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- retient l'Association AFICEL dont le siège social est 24a rue Niederfeld 67620 Soufflenheim,

- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-02/011 – BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 sous la présidence de M. Dominique BEDELL, les Maires M. Robert METZ (janvier à juin 2020) et M. Raymond RIEDINGER (juillet à décembre 2020) s'étant retirés,

- adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2020 qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses 2020 :	2 133 989,74 €
Total des recettes 2020 :	<u>2 372 093,80 €</u>
Soit un résultat de l'exercice 2020	238 104,06 €

Excédent N - 1 reporté (2019)	65 219.06 €
-------------------------------	-------------

Résultat fonctionnement 2020	+	303 323,12 €
------------------------------	---	---------------------

INVESTISSEMENT

Total des dépenses 2020 :	1 054 567,50 €
Total des recettes 2020 :	2 212 523,28 €
Soit un excédent de l'exercice 2020	1 157 955,78 €

Excédent N - 1 reporté (2019)	+ 470 457,45 €
-------------------------------	----------------

Résultat investissement	+	1 628 413,23 €
-------------------------	---	-----------------------

SOIT UN EXCEDENT GLOBAL A REPORTER	+	1 931 736,35 €
---	---	-----------------------

- constate par ailleurs que ces résultats sont identiques à ceux contenus dans le Compte de Gestion 2020 dressé par M. le Receveur Municipal.

L'assemblée délibérante, à l'unanimité des membres présents, a adopté ledit Compte au niveau des chapitres, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

21-02/012 – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2020 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats constatés lors du vote du Compte Administratif 2020, et l'invite à se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020.

Considérant que le résultat de l'exercice 2020 présente un excédent global de **+ 1 931 736,35 €** constatant que le Compte Administratif 2019 présente

- un excédent de fonctionnement de **+ 303 323,12 €**
- un excédent d'investissement de **+ 1 628 413,23 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- prend en compte l'excédent de fonctionnement de 103 323,12 €
- affecte en section d'investissement la somme de 200 000 €,
- prend en compte les restes à réaliser pour un montant de 607 746,30 € sur la section d'investissement de l'année 2020,
- prend en compte l'excédent de **1 628 413,23 €** sur la section d'investissement

21-02/013 – BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 :

Le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du budget principal dressé par M. le Receveur Municipal et l'invite à se prononcer sur ce document.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'exercice 2020 dressé par M. le Receveur Municipal qui présente un excédent global de clôture de l'ordre de **+ 1 931 736,35 €**
- relève que ce document n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

21-02/014 – RAPPORT COMMISSIONS DES BATIMENTS :

M. Dominique BEDELL, vice-président de la Commission des Bâtiments et de leur Sécurité, après avoir réuni la Commission en date du 18 janvier 2021 présente au Conseil Municipal les points abordés, à savoir :

- Rénovation du logement communal situé 3 place de la Mairie.
Une visite des lieux a été organisée et des devis ont été sollicités aux divers corps de métier.
La Commission sera réunie pour les examiner et la proposition retenue sera inscrite au budget primitif 2021.

21-02/015 – RAPPORT COMMISSIONS DE LA FORET :

M. Christian ZACHER, vice-président de la Commission de la Constitution de la Forêt, de l'Agriculture, de la Chasse et Environnement, après avoir réuni la Commission en date du 5 février 2021 présente au Conseil Municipal les points abordés.

- Journée citoyenne
- Parcours Sportif et Ludique en Forêt Communale
- Terrain attenant au périscolaire
- Programme de travaux 2021
- Participation financière loyer de l'agent forestier
- Commande d'arbres fruitiers
- Divers

Suite à cet exposé, les délibérations qui s'imposent seront nommées dans le présent procès-verbal.

21-02/016 : FORET – APPROBATION DU PROGRAMME 2021 :

M. Christian ZACHER, vice-président de la Commission de la Constitution de la Forêt, de l'Agriculture, de la Chasse et Environnement, après avoir réuni la Commission en date du 5 février 2021 propose au Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation, avec l'état prévisionnel des coupes, ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, établis par l'ONF, Division de Haguenau pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les programmes de travaux (exploitation et travaux patrimoniaux) à réaliser en forêt communale pour l'exercice 2021, présenté par l'ONF,
- approuve l'état prévisionnel des coupes, pour un montant prévisionnel de recettes brutes Hors Taxes s'élevant à 17 670 € HT,
- délègue le Maire pour le signer et pour approuver par la voie de convention ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal,
- vote les crédits correspondants à ces programmes - budget 2021 :
 - * 6 780,00 € HT pour les travaux sylvicoles,
 - * 11 030,00 € HT pour les travaux d'exploitation,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-02/017 : CONVENTION LOGEMENT GARDE FORESTIER :

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention de participation financière pour la prise en charge du complément de loyer de l'agent patrimonial de l'ONF entre les communes de son secteur de compétence.

Cette convention détermine les conditions financières établies selon la superficie de la forêt communale.

Pour la Commune de Sessenheim, la participation est calculée sur une surface de 532 ha et représente une participation mensuelle de 45,60 € soit 547,20 € par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la convention présentée par la commune de Soufflenheim,
- inscrit les crédits sur le budget primitif 2021,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-02/018 – RAPPORT COMMISSIONS DES EDIFICES CULTUELS :

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la réunion de la Commission des Edifices Cultuels qui s'est tenue en date du 23 janvier 2021 à Sessenheim.

Cette réunion a permis de donner approbation aux conventions financières avec les Communes de Dalhunden et de Stattmatten et la participation de la Commune de Stattmatten pour les frais de fonctionnement 2021.

21-02/019 – RAPPORT COMMISSIONS VOIRIE :

M. Dominique BEDELL, vice-président de la Commission de la Voirie, des réseaux et de la sécurité routière, après avoir réuni la Commission en date du 26 janvier 2021 présente au Conseil Municipal les points abordés.

- Rapport 2020 et investissements 2021 pour l'éclairage public
- Aménagement de la Place de la Mairie
- Projets voirie 2021/2024
- Révision de la signalisation routière
- Divers (dénivellement, déjections canines).

21-02/020 – ECLAIRAGE PUBLIC – RENOUELEMENT COMPLET– RUE ALBERT FUCHS - RUE JF OBERLIN - IMPASSE DES PRES ET RUE DU GENERAL DE GAULLE ET REMPLACEMENT DES LANTERNES SUR LES VOIES PRINCIPALES :

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis des travaux pour le renouvellement de l'éclairage public dans la rue du Général de Gaulle et l'Impasse des Prés et le renouvellement des lanternes sur les voies principales et la rue JF Oberlin pour un montant de 196 340,13 € HT soit 235 608,16 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- est favorable aux travaux ci – dessus pour un montant de travaux de 196 340,13 € HT soit 235 608,16 € TTC et le plan de financement suivant :

• Dépenses prévisionnelles	196 340,13 € HT
• Recettes	
- Subvention de l'Etat	54 975,24 €
- Autofinancement	141 364,89 €

- inscrit au budget primitif le montant prévisionnel des travaux de 235 608,16 € TTC,

- souhaite que la subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) soit sollicitée pour le renouvellement de l'éclairage public dans la rue du Général de Gaulle et l'Impasse des Prés et le renouvellement des lanternes sur les voies principales et la rue JF Oberlin,

- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-02/021 – AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE :

Le Maire présente au Conseil Municipal l'aménagement de la place de la Mairie qui comprend des travaux de voirie, de la sécurisation routière, d'éclairage public et une rampe d'accès PMR. Le devis des travaux s'élève à 402 600,00 € HT soit 483 120,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- est favorable aux travaux ci – dessus pour un montant de travaux de 402 600,00 € HT soit 483 120,00 € TTC dont le montant éligible à DETR serait de 282 800,00 € avec un plan de Financement comme suit :

• Dépenses prévisionnelles	402 600,00 € HC
• Recettes	
- Subvention de l'Etat	79 184,00 €
- Subvention du CD	91 994,00 €
- Autofinancement	231 422,00 €

- inscrit au budget primitif le montant prévisionnel des travaux de 483 120,00 € TTC,
- souhaite que la subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) soit sollicitée pour les travaux de sécurisation routière, de l'éclairage public et de rampe d'accès PMR pour l'aménagement de la Place de la Mairie,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-02/022 – RAPPORT COMMISSIONS DE LA VIE SCOLAIRE :

Mme Lucette ROBERT, vice-présidente de la Commission de la Vie Scolaire a réuni la Commission en date du 3 février 2021 et présente son rapport dans lequel il a été évoqué :

- Nom du périscolaire
- Protocole sanitaire en vigueur
- Idées pour les Cadeaux de Noël

21-02/023 – RAPPORT DE LA REUNION DE L'ASSOCIATION FONCIERE :

Le Maire présente le compte rendu de la réunion de l'Association Foncière qui s'est tenue le 28 janvier 2021. Les points suivants ont été abordés :

- Approbation du PV d'installation du 10 décembre 2020
- Compte Administratif 2020
- Compte Gestion 2020
- Budget Primitif 2021
- Vente d'une parcelle.

21-02/024 – CONSEIL PRESBYTERAL – DEMANDE DE SUBVENTION POUR RENOVATION APPARTEMENT :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Presbytéral vient de transmettre les factures relatives à la subvention accordée lors de la séance du 9 septembre 2019.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder la subvention de 7 437 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- alloue une subvention d'un montant de 7 437 € au Conseil Presbytéral,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-02/025 – ASSOCIATION L'AFICEL DE SOUFFLENHEIM – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT CENTRE DE LOISIRS :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un Centre de Loisirs Sans Hébergement a été organisé par l'association L'AFICEL de Soufflenheim au mois de juillet 2020 et sollicite une subvention pour les huit enfants de Sessenheim qui ont fréquenté le centre avec 51 journées d'accueil. Le Maire propose de reconduire cette subvention au niveau de la Commune pour un montant de 5 € par journée d'accueil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- est d'avis qu'il y a lieu de participer aux frais relevant de ce séjour dans ce Centre de Loisirs moyennant la participation financière de 5 € par journée d'accueil,
- alloue la somme de 255 € au profit de l'AFICEL de Rountzenheim/Auenheim,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-02/026 – INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS :

- Urbanisme : Remise de l'état du mois de janvier.
- Station d'épuration : permis déposé en date du 8 février 2021.
- Bâtiment rue des Peupliers : Travaux de rénovation en cours.
- Captage eau Dalhunden : Etat des lieux à faire avec la Commune de Dalhunden.